



Montpellier, le 29 mars 2024

MONSIEUR PATRICE VERGRIETE
Ministre délégué chargé des
Transports

Ministère de la Transition écologique et
de la Cohésion des territoires
Hôtel Le Play 40, rue du Bac
75700 PARIS

OBJET : Candidature SERM Montpellier Méditerranée

Monsieur le Ministre,

Par le présent courrier, nous formalisons officiellement notre candidature commune pour obtenir le statut d'un SERM Montpellier Méditerranée.

L'aire urbaine montpelliéraine connaît une croissance démographique extraordinaire depuis 50 ans : elle gagne près de 11.000 habitants supplémentaires chaque année. En dépassant les 300.000 habitants, Montpellier est devenue la 7^e ville de France.

Pour répondre à cet enjeu, le projet de SERM Montpellier Méditerranée assure l'articulation entre différentes politiques publiques de nos territoires qui travaillent vers une vision globale d'aménagement équilibrée entre la Métropole, les polarités secondaires et les plus petites villes, tout en développant les liaisons interdépartementales.

Il témoigne de la mobilisation générale de tout un territoire qui construira une gouvernance des mobilités optimisée au service des usagers.

Cette démarche, initiée de longue date sur le territoire sous la forme d'un travail collectif nommé « Etude de l'étoile montpelliéraine », a permis de bâtir un projet d'ensemble ambitieux et cohérent pour :

- d'une part, répondre aux besoins de déplacements des habitants de l'aire d'attraction montpelliéraine ;
- d'autre part, s'inscrire dans une démarche globale de décarbonation des mobilités en proposant un panel de solutions vertueuses visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- et, enfin, faciliter le parcours des voyageurs.

Les Etudes de Mobilités Multimodales de Montpellier, lancées dans un cadre partenarial en 2023, avec en plus les AOM signataires de ce courrier, Département de l'Hérault, Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup, Communauté de communes Vallée de l'Hérault, Communauté du Lodévois Larzac, Communauté de communes du Clermontais, renforceront cette approche. Nous travaillons dès à présent à l'accélération des études en cours.

Conformément à la loi n°2023-1269 du 27 décembre 2023 relative aux SERM, les collectivités candidates peuvent bénéficier de l'accompagnement de la Société des Grands Projets. Dans le cas particulier du SERM Montpellier Méditerranée, cet appui pourrait se centrer :

- d'une part, sur la question de la gouvernance et du financement de ce projet ;
- d'autre part, sur le volet multimodalité du SERM.

Sur ce dernier point, la particularité de ce SERM - mobilisant les modes ferroviaires et routiers et associant plusieurs AOM sur un territoire aussi étendu - nécessite un accompagnement technique en matière d'ordonnancement des projets et d'organisation des interfaces, nécessaire pour bâtir un véritable programme commun multimodal.

Un certain nombre de projets ferroviaires et intermodaux, indispensables à ce SERM, sont aujourd'hui en travaux, à l'étude ou en passe de l'être. Compte tenu du niveau d'avancement et de la place singulière du mode ferroviaire (doublet de ligne permis par la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan), SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions seront étroitement associés à ce projet.

Face à un axe ferroviaire saturé sur littoral, l'amélioration du cadencement et de la ponctualité des trains passe inévitablement par la construction de la phase 1 de la LGV Montpellier-Perpignan, dans le prolongement du Contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier en service depuis 2019.

Enfin, pour impliquer l'ensemble des acteurs de la mobilité, nous porterons haut cette candidature à l'occasion d'un grand rassemblement de tous nos territoires en mai prochain auquel nous avons le plaisir de vous inviter.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

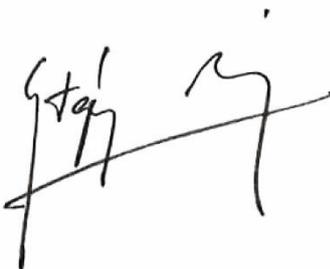
Carole DELGA
Présidente Région
Occitanie



Michaël DELAFOSSE
Président Montpellier
Méditerranée Métropole



Stéphan ROSSIGNOL
Président Communauté
d'Agglomération Pays de
l'Or



François COMMEINHES
Président Sète Agglopôle
Méditerranée



Pierre SOUJOL
Président Lunel Agglo

